

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA SURTAXE AMÉRICAINE À L'IMPORTATION—LES DÉMARCHES DU CANADA AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DES É.-U.

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme suite à la récente déclaration du sénateur américain Frank Church où il a rappelé avec justesse et à-propos les conséquences onéreuses de la surtaxe américaine sur l'économie du Canada, et dont on rapporte qu'elle est due à l'initiative de, et partant . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député devrait poser sa question.

M. Thompson (Red Deer): J'y arrive . . . de renseignements fournis par deux journalistes canadiens, à défaut d'autres sources canadiennes d'information, le ministre voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement se contente de faire des démarches auprès du gouvernement américain par les voies diplomatiques, par l'intermédiaire du département d'État, ou s'est-il abouché avec des organismes du pouvoir central tels que le bureau du président ou d'autres organismes prestigieux comme le comité mixte des affaires extérieures?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le gouvernement du Canada traite avec le gouvernement des États-Unis, et non avec les membres du Congrès américain. C'est notre façon de présenter nos vues.

* * *

LES POSTES

LA QUALITÉ DU SERVICE ET LA HAUSSE DES TARIFS

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Ma question, monsieur l'Orateur, s'adresse au ministre des Postes. A la lumière de la déclaration faite par un haut fonctionnaire de son ministère et de celle du député de Winnipeg-Sud-Centré précisant que, d'ici neuf ans, les Canadiens paieront 26c. pour poster une lettre au Canada, prolongeant ainsi la spirale ascendante qui a commencé en 1968, le ministre peut-il nous indiquer quelles mesures il prend pour améliorer le service de façon à éviter ces frais exorbitants?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député doit reconnaître qu'il traite d'une chose qui pourra se produire dans neuf ans, et peut-être devrait-il inscrire sa question au *Feuilleton*. De toute façon, il demande une déclaration générale, et ce genre de déclaration doit se faire à l'appel des motions. Toutefois, le député pourrait peut-être reposer sa question de façon différente.

L'hon. M. Dinsdale: Merci, monsieur l'Orateur, de votre remontrance. J'ai volontairement fait mention «de la spirale ascendante qui a commencé en 1968». Étant donné que le service postal constitue le principal système de communication au Canada, le ministre pourrait-il nous indiquer les mesures qu'il prend pour éviter qu'on continue d'appliquer des tarifs aussi exorbitants?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député ne fait que répéter sa première question que j'avais déclarée irrecevable dans ces termes.

L'hon. M. Dinsdale: J'invoque le Règlement . . .

[L'hon. M. Benson.]

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition.

L'hon. M. Dinsdale: J'invoque le Règlement . . .

M. l'Orateur: Le député de Brandon-Souris soulève une question de privilège.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je pensais avoir reformulé ma question de façon à en faire un problème d'urgence. Je m'exprimerai donc comme suit: le gouvernement a-t-il pour politique de persister à vouloir que les Postes fassent des bénéfices et cette politique est-elle applicable à Radio-Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence a déclaré cette question irrecevable. Il est impossible au député d'invoquer le Règlement et de poser une question qui, à mon avis, est analogue à celle déclarée non réglementaire. Si le député estime qu'il y a urgence, il est en droit de poser à nouveau sa question au moment de l'ajournement. Le chef de l'opposition.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais interroger le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration sur le programme de Récupération, question qui a suscité beaucoup d'inquiétude il y a une couple d'années et qui nous vaut de nouvelles plaintes. Le ministre ferait-il bientôt une déclaration sur les améliorations apportées au programme depuis deux ans, c'est-à-dire depuis qu'il a été l'objet de critiques, et quels progrès nous valent les reproches qu'on lui adresse actuellement? Le ministre pourrait-il faire bientôt une déclaration?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'examinerai certainement la possibilité de faire bientôt une déclaration sur les énormes avantages que retire le Canada de la récupération d'une partie de . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Évidemment, nous nous engageons dans un débat.

* * *

• (2.50 p.m.)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VISITE DE M. KOSSYGUINE ET LA POSSIBILITÉ D'AMÉNAGEMENT D'UNE CHAUSSÉE INTERCONTINENTALE

M. Raymond Rock (Lachine): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A-t-on discuté avec M. Kossyguine de la possibilité de relier nos deux continents par une chaussée dans le détroit de Béring, de façon à ce que l'Amérique du Nord puisse relier ses réseaux ferroviaire et routier à ceux de l'Union soviétique?